

AGENCE IMMOBILIERE ARKEMYS

SARL au capital de 15 250 €

Inscription au Registre du Commerce d'Auch n°412564882

Cartes professionnelles n° CPI 3201 2016 000 001 018 délivrées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers

Garantie financière de 120 000 € par Gallian – Paris

David GOTTI, Gérant et Fondateur

Honoraires 2026

HONORAIRES - TRANSACTIONS VENTE / Prix de vente

Terrain	0 à 100 000 €	6 000 € TTC (forfait)
	Au-delà de 100 000 €	6% TTC
	Au-delà de 200 000 €	5% TTC
Biens immobiliers	0 et 99 999 €	6 000 € TTC (forfait)
	100 000 € et 199 999 €	7 % TTC
	200 000 € et 249 999 €	6 % TTC
	250 000 € et 299 999 €	5 % TTC
	Au-delà de 300 000 €	4,5 % TTC

HONORAIRES - LOCATION :

HABITATION

Honoraires propriétaire :

7 % TTC du loyer annuel hors charge (dont rédaction du bail et état des lieux)

Honoraires locataire :

7 % TTC du loyer annuel hors charge (dont rédaction du bail et état des lieux)

GARAGES/PARKINGS

Honoraires propriétaire :

15 % TTC du loyer annuel hors charge (dont rédaction du bail et état des lieux)

Honoraires locataire :

15 % TTC du loyer annuel hors charge (dont rédaction du bail et état des lieux)

LOCAUX PROFESSIONNELS

20% du loyer annuel partagé entre le bailleur et le locataire

HONORAIRES GESTION :

7 % TTC du loyer mensuel hors charge (+ éventuellement GLI 2,7 % en sus)

ESTIMATION / AVIS DE VALEUR

Forfait de 200 € TTC,

ce montant sera remboursé en cas de signature d'un mandat de vente ou de gestion pour le bien estimé